

## Annexe I : Liste des abréviations

al.	alinéa(s)
AIMP	Accord Intercantonal sur les Marchés Publics
APD	Aide publique au développement
art.	article
BFEG	Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes
CC	Code civil suisse (RS 210)
CCDJP	Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police
CCPCS	Conférence des commandants des polices cantonales
CDAS	Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales
CdC	Conférence des gouvernements cantonaux
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CEDH	Convention du 4 novembre 1950 de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (RS 0.101)
cf.	confer (voir)
CFR	Commission fédérale contre le racisme
CNE	Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine
CNPT	Commission nationale de prévention de la torture
Convention d'Istanbul	Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique
COTIS	Communauté de travail interreligieuse en Suisse
CP	Code pénal suisse du 21 décembre 1937 (RS 311.0)
CPP	Code de procédure pénale du 5 octobre 2007 (RS 312.0)
CSDE	Conférence suisse des délégué-e-s à l'égalité
CSDH	Centre Suisse de Compétence sur les droits humains
CSRE	Centre Suisse de coordination pour la recherche en éducation
CSVD	Conférence suisse contre la violence domestique
Cst.	Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 (RS 101)
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DFF	Département fédéral des finances

DFI	Département fédéral de l'intérieur
DFJP	Département fédéral de justice et police
EPU	Examen périodique universel
FEDPOL	Office fédéral de la police
ICOCA	Code de conduite international des entreprises de sécurité privées
INDH	Institution nationale des droits de l'homme
KIM	Groupe interdépartemental « Politique internationale des droits de l'homme » (Kerngruppe internationale Menschenrechtspolitik – KIM)
LAVI	Loi fédérale du 23 mars 2007 sur l'aide aux victimes d'infractions (Loi sur l'aide aux victimes ; RS 312.5)
let.	lettre
LEtr.	Loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers (RS 142.20)
MROS	Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (Money Laundering Reporting Office Switzerland – MROS)
n°	numéro
OASA	Ordonnance du 24 octobre 2007 relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (RS 142.201)
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFEC	Office fédéral de l'état civil
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Pacte I	Pacte international du 16 décembre 1966 relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (RS 0.103.1)
Pacte II	Pacte international du 16 décembre 1966 relatif aux droits civils et politiques (RS 0.103.2)
p.	page
par.	paragraphe
p. ex.	par exemple
PIC	Programmes d'intégration cantonaux
PJF	Police judiciaire fédérale
RNB	Revenu national brut
Règles de Bangkok	Règles des Nations Unies concernant le traitement des femmes détenues et les mesures non privatives de liberté pour les femmes délinquantes

RS	Recueil systématique du droit fédéral
RSES	Réseau suisse d'écoles en santé
SCOTT	Service de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SEM	Secrétariat d'Etat aux migrations
SLR	Service de lutte contre le racisme
UE	Union européenne